

Paris, le 19 juin 2014

Communiqué de presse

« ALSTOM : préserver les conditions de notre indépendance énergétique »

Le Gouvernement vient d'annoncer un projet ambitieux pour un nouveau modèle énergétique français, dont le renforcement de l'indépendance énergétique de notre pays constitue l'un des tous premiers objectifs.

La maîtrise industrielle des technologies de l'énergie, qu'elle soit d'origine nucléaire ou renouvelable, constitue l'une des conditions fondamentales de la préservation de cette indépendance.

ALSTOM joue un rôle majeur aussi bien dans le développement des nouvelles énergies de la mer que pour l'entretien des installations nucléaires. A cet égard, il est primordial que la solution retenue pour assurer la pérennité industrielle d'ALSTOM préserve les conditions de souveraineté qui entourent les opérations de maintenance sur certains des composants essentiels des réacteurs français.

Ces besoins d'interventions en maintenance s'avèrent d'autant plus critiques que la plus grande part de notre parc nucléaire entre dans sa troisième décennie de fonctionnement.



Jean-Yves Le Déaut
Député de Meurthe-et-Moselle
Premier vice-président
de l'Office parlementaire d'évaluation
des choix scientifiques et technologiques